

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 4982 - 2004 B 50165 - 478 365 505 - A.S.D.I AU
SERVICE DE L'INDUSTRIE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 155	1 774	381	0,03	812	0,07
Autres immobilisations corporelles	111 375	103 779	7 596	0,64	12 702	1,12
Autres Participations	31		31	0,00	31	0,00
Autres immobilisations financières	730		730	0,06	730	0,06
TOTAL (I)	114 291	105 553	8 738	0,73	14 274	1,26
Actif circulant						
Marchandises	393 508		393 508	33,03	388 296	34,36
Clients et comptes rattachés	309 354		309 354	25,96	315 931	27,95
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	186		186	0,02	422	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices					14 675	1,30
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 150		2 150	0,18	3 945	0,35
. Autres	171		171	0,01		
Valeurs mobilières de placement	21 212		21 212	1,78	280 411	24,81
Disponibilités	455 148		455 148	38,20	111 246	9,84
Charges constatées d'avance	1 017		1 017	0,09	946	0,08
TOTAL (II)	1 182 746		1 182 746	99,27	1 115 872	98,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 297 037	105 553	1 191 483	100,00	1 130 146	100,00

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL




Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 020	0,84	10 020	0,89
Réserve légale	1 002	0,08	1 002	0,09
Autres réserves	866 252	72,70	746 735	66,07
Résultat de l'exercice	131 253	11,02	119 517	10,58
TOTAL(I)	1 008 528	84,64	877 274	77,62
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	1 483	0,12	31 500	2,79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 298	11,27	166 057	14,69
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	3 900	0,33	15 575	1,38
. Organismes sociaux	22 447	1,88	24 873	2,20
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 752	0,31		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 078	1,18	13 109	1,16
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 602	0,13	743	0,07
Autres dettes	1 396	0,12	1 015	0,09
TOTAL(IV)	182 956	15,36	252 871	22,38
TOTAL PASSIF (I à V)	1 191 483	100,00	1 130 146	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 191 483,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 131 253,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CERTIFIÉ A L'ORIGINAL





3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 114 291

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	113 530			113 530
Immobilisations financières	761			761
TOTAL	114 291			114 291

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 105 553

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	100 017	5 536		105 553
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	100 017	5 536		105 553

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	2 155	1 774	381	5 ans
Instal./agenc.divers	93 876	91 479	2 397	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	549	549	0	de 1 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	16 950	11 751	5 199	de 3 à 36 ans
TOTAL	113 530	105 553	7 977	

3.2 - Etat des créances = 313 608

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	730		730
Actif circulant & charges d'avance	312 878	312 878	
TOTAL	313 608	312 878	730

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Charges constatées d'avance = 1 017**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 020

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	300	33,40	10 020
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	300	33,40	10 020

4.2 - Etat des dettes = 182 956

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	134 298	134 298		
Dettes fiscales & sociales	45 779	45 779		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 879	2 879		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	182 956	182 956		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 636

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 760
Dettes fiscales & sociales	4 876
Autres dettes	
TOTAL	7 636

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 584 983**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 579 583	99,66 %
Produits des activités annexes	5 400	0,34 %
TOTAL	1 584 983	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 38 004

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	169 724		169 724
Résultat financier	11 326		11 326
Résultat exceptionnel	-69		-69
Participation des salariés	-11 724		-11 724
TOTAL	169 257	38 004	131 253

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 017

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	1 017
TOTAL	1 017

8.2 - Charges à payer = 7 636

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 760
Fourn factures non parvenues.(40810000000)	2 760
Dettes fiscales et sociales :	4 876
Pers congés à payer(42820000000)	3 900
Org.soc. congés à payer(43820000000)	754
Etat autres charges à payer(44860000000)	222
TOTAL	7 636

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 020	10 020	10 020	10 020	10 020
b) Nombre d'actions émises	300	300	300	300	300
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 584 983	1 627 867	1 630 557	1 510 020	1 474 424
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	174 793	145 804	233 832	168 549	132 795
c) Impôt sur les bénéfices	38 004	34 252	48 927	38 846	32 661
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	136 789	111 552	184 905	129 703	100 134
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	131 253	119 517	164 488	126 646	99 994
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	11 724			9 220	16 128
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	456	372	616	432	334
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	438	398	548	422	333
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	197 713	198 926	166 975	162 451	171 688
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	107 064	141 966	106 170	83 905	89 856

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Des comptes annuels présenté en Euro

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FIGAREX AUDIT, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 191 483
Chiffre d'affaires hors taxes	1 584 983
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	131 253

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FIGAREX AUDIT
Fait à Maubeuge le 01/04/2025

SAS ASDI
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE
SAS au capital de 10 020 Euros
11 rue du conditionnement
59610 FOURMIES
RCS Valenciennes 478 365 505

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 131 253 Euros de la manière suivante :

- distribution pour : 120 000 €
- autres réserves pour : 11 253 €

Il revient ainsi à chaque part un dividende de 400 €.

Les associés personnes physiques seront informés que la loi de finances pour 2018 a modifié le taux du prélèvement prévu à l'article 117 quater I.-1 du Code général des Impôts, servant d'acompte d'impôt sur le revenu, lequel est fixé à 12,8 % (au lieu de 21 % précédemment).

Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2018, le taux des prélèvements sociaux a été porté de 15,5 % à 17,2 % (dont 6,8 % de CSG déductible).

D'où il résulte l'obligation faite à la société de précompter sur le montant du dividende brut revenant aux associés personnes physiques un prélèvement global de 30 %.

Les associés concernés conserveront toutefois la faculté d'être dispensés de l'acompte de 12,8 % si leur revenu fiscal de référence de l'année 2024 (mentionné sur l'avis d'imposition établi en 2025) est inférieur à 50.000 € pour les personnes seules, célibataires, divorcés, veufs, ou 75 000 € pour ceux soumis à une imposition commune.

L'assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé dans le tableau ci-après les sommes distribuées à titre de dividende (globalement et par action), au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividende distribué		Montant unitaire
	Montant global	Montant éligible à la réfaction	
31/12/2021	90 000	90 000	300
31/12/2022	90 000	90 000	300
31/12/2023	0	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


AB